

toute la journée, doivent rentrer à la maison, passer la soirée à s'occuper de la famille et du ménage.

Pourquoi ces femmes travaillent-elles? D'après les chiffres de 1967, les plus récents que j'aie pu me procurer, environ le quart des femmes qui travaillent au dehors et ont des enfants d'âge préscolaire ont des maris dont le revenu est de \$3,000 par an ou moins. Par conséquent, le quart de ces femmes travaillent au dehors uniquement parce qu'elles ont soit à subvenir aux besoins de leurs familles, quand elles en sont le seul soutien, ou parce que le revenu de leurs maris est si faible que leur chèque de paye est indispensable pour suffire aux besoins de la famille.

Le D^r Reuben Baetz du Conseil canadien du développement social a dit il y a quelque temps:

Au Canada nous souffrons d'une sorte de duplie: les gens semblent approuver que les enfants des riches fréquentent les maternelles et désapprouver que les enfants des pauvres fréquentent les garderies.

Pourquoi? Pourquoi s'oppose-t-on à ce que les enfants de parents à revenu modique fréquentent les garderies? De nos jours, nous n'avons pas le choix, je crois, il faut prendre soin de l'enfant ou le négliger. Il n'y a pas d'autre solution. Nous devrions être disposés à faire ce que j'ai suggéré à la Chambre. Dans le cas où une femme a de jeunes enfants, elle devrait faire son propre choix, je pense, rester à la maison et s'occuper d'eux ou aller travailler à l'extérieur parce que le revenu de la famille est insuffisant.

A deux reprises, j'ai proposé à la Chambre qu'on adopte la solution adoptée en France: verser un salaire à cette mère. Cela lui permettrait de rester à la maison et de prendre soin de ses enfants. Néanmoins, au Canada, nous avons apparemment décidé de ne pas prendre ce parti. Il nous faudra donc recourir aux garderies, moyen qui s'est révélé fort efficace en vérité. Il existe de nombreux précédents. Par exemple, l'Angleterre met aujourd'hui en œuvre divers programmes de soins pour les enfants d'âge pré-scolaire et un programme de formation de trois ans à l'intention des enseignants dans ces institutions. La Suède a des centres pour ces enfants qui sont fort bien équipés. En France les institutions pour les enfants d'âge pré-scolaire sont placées sous la surveillance immédiate de l'État: les crèches, pensions, centres de soins diurnes, garderies et centres d'orientation relèvent du ministère des Affaires sociales; les maternelles relèvent du ministère de l'Éducation nationale. Au Danemark, les garderies sont accessibles aux enfants dès leur naissance; en Grande-Bretagne, à compter de l'âge d'un mois; en Suède, de six mois; et en France, de la petite enfance.

• (8.20 p.m.)

Il est manifeste que le Canada est bien en retard quant aux services à assurer aux enfants d'âge préscolaire. Au fond, les frais sont toujours la pierre d'achoppement. Les garderies seraient aux frais des contribuables. Jerome Kagan, de Harvard, spécialisé dans la psychologie de l'enfant, écrivait il y a quelques jours:

... si la famille doit demeurer la cellule par excellence de la société occidentale, il faudra établir à coups de milliards de dollars un système de garderies pour les enfants dont les mères travaillent.

[M^{me} MacInnis.]

Autrement, la famille est vouée à la désintégration et à la ruine. Je me suis procuré un exemplaire de la revue *Chatelaine*, bien connue des Canadiennes. Je vais vous citer un passage d'un article intitulé: «Oui, chers gouvernements, nous pouvons nous offrir des garderies»:

En fait d'opulence, nous sommes le deuxième pays au monde, mais bien en arrière des autres pays occidentaux lorsqu'il s'agit des garderies. Nous pouvons pourtant nous permettre de dépenser 17 millions de dollars pour remettre à neuf un porte-avions dont nous n'avons pas besoin...

Il y a près de 40 ans, nous avons trouvé l'argent nécessaire pour créer un réseau national de radiodiffusion. Après la guerre, nous avons commencé de subventionner des troupes de ballet, d'opéra, et les arts. Nous avons dépensé 50 millions de dollars pour la voie maritime du Saint-Laurent et 375 millions pour un pipe-line. Nous avons trouvé le moyen de mettre 10 millions de côté pour faire progresser le cinéma canadien. Le moment n'est-il pas venu de dépenser de l'argent pour nos enfants?

Je le crois, et c'est la raison pour laquelle nous appuyons vivement cette recommandation.

Je voudrais traiter brièvement de la nécessité de la planification familiale et de ses divers aspects, la limitation des naissances, l'avortement et la stérilisation. Je ne me laisserai pas entraîner dans un débat sur l'avortement; ce n'est pas que je ne sois pas tentée de me faire duper, mais on nous a promis le temps voulu pour en discuter à la Chambre, une autre fois.

Au Canada, nous procédons avec une lenteur déplorable quant à la planification familiale et à l'information sur le contrôle des naissances et les divers contraceptifs. La question doit être considérée sous divers angles. Je l'ai dit déjà, le contrôle des naissances et une large diffusion des méthodes et des contraceptifs constituent la première ligne de défense, une défense pertinente et sensée, contre les grossesses non souhaitées. A ceux qui parlent toujours de l'horreur de l'avortement et de l'audace de ses partisans, je dirai que s'ils veulent sérieusement réduire le nombre des avortements, légaux et illégaux, dans notre pays, ils devront se mettre à l'œuvre et déployer beaucoup plus d'énergie pour obtenir la dissémination des données sur le contrôle des naissances et les contraceptifs. C'est la seule façon de réduire les avortements au minimum.

Des voix: Bravo!

Mme MacInnis: Que je sache, et je pense que c'est confirmé par le rapport sur la situation de la femme, sur les 900 grands hôpitaux généraux du Canada, seulement trois possèdent des cliniques de contrôle des naissances. Je serais heureuse de me tromper. Je ne suis pas satisfaite du rythme adopté à ce sujet par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Il y a trop d'organisation qui dure indéfiniment et trop peu d'action permanente. Dans un éditorial paru ce matin dans le *Province* de Vancouver on félicite le ministre chargé de l'habitation de s'être exprimé en ces termes:

Nous ne pouvons nous livrer à la recherche indéfiniment. Il faut se décider, même si c'est encore d'une façon sommaire et s'engager dans une voie quelconque.

S'il est un domaine où nous devons nous décider, c'est bien dans celui du contrôle des naissances et de la planification familiale. Il faut se décider à mettre en œuvre les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Je suis heureuse que le ministre